





Prix des Carburants

Au 1er Février 2019





Code de l'Energie: articles R.671-14 à R.671-22* du livre VI du code de l'énergie

réglementant les prix des produits pétroliers ainsi que le fonctionnement des marchés de gros pour la distribution de ces produits dans le département de La Réunion

^{*} Le décret n° 2013-1315 du 27 décembre 2013 a été abrogé par l'article 6 du décret n° 2015-1823 du 30 décembre 2015. Ses dispositions ont été intégrées dans la partie réglementaire du code de l'énergie aux articles R.671-14 à R.671-22





Rappel des prix Décembre - Janvier

Libellé du produit	Prix au 1er Décembre	Prix au 1er Janvier
Supercarburant	1,43	1,33
Gazole	1,21	1,06
GNR	0,76	0,68
Pétrole Lampant	0,73	0,68
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer	0,71	0,64
Gazole destiné aux professionnels de la mer	0,77	0,68
GAZ Bouteille de 12,5 kgs	17,42	16,25





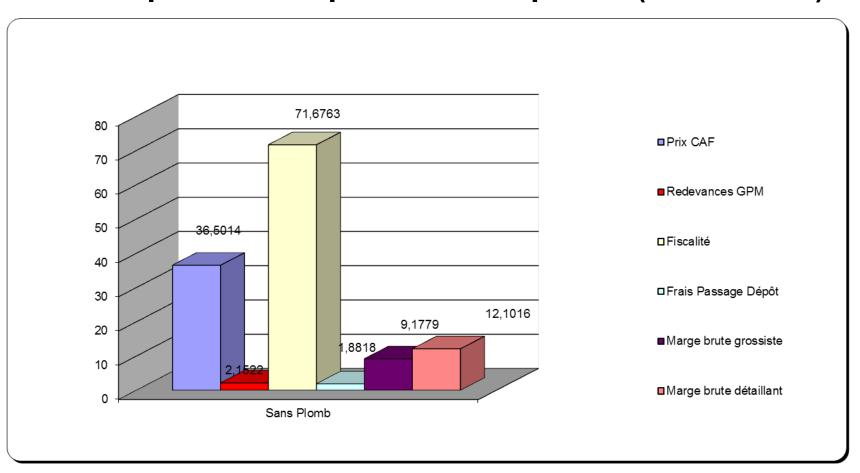
Evolution des paramètres: Sans-Plomb (1/2)

	janvier-19	février-19	Evolution
Cotation SSP (\$/Bbl)	60,9980	61,1853	0,31%
Euro/\$	1,1374	1,1423	0,43%
Fret (\$/HI)	1,1467	1,2408	8,21%
Prix CAF (€/HI)	36,4714	36,5014	0,08%
Fiscalité (€/HI)	71,0749	71,6763	0,85%
Frais de passage	1,8818	1,8818	-
Marge de gros	9,011	9,011	-
Marge de détail	12,1016	12,1016	-
Prix de vente public	1,33	1,33	0,00%





Décomposition du prix du Sans-plomb (cent € /litre)







Evolution des paramètres: Sans-plomb (2/2)

- La cotation moyenne est en hausse (+ 0,31%) et s'établit à 61,1853 \$/bbl.
- La parité €/\$ est en hausse et influence sur le prix final à la baisse (-1ct)
- Le fret est en hausse
- Le coût des CEE est en hausse (+ 14,5 %)
- Les marges de gros, de détail et les frais de passage sont inchangés.
- Le prix de vente est stable 1,33 €/litre





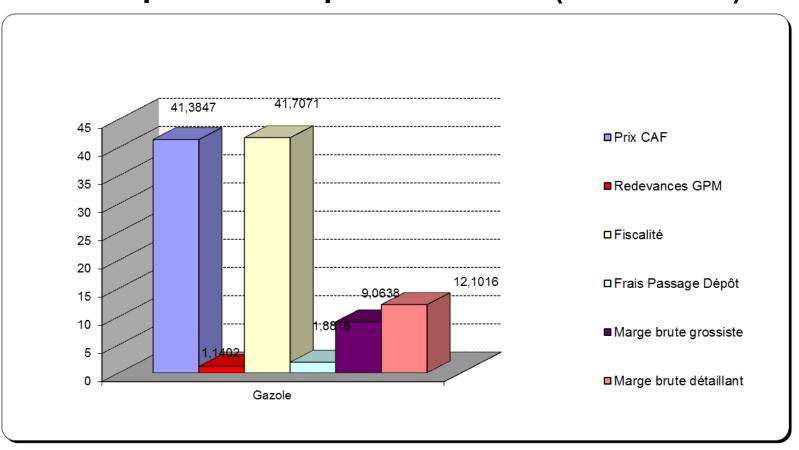
Evolution des paramètres: Gazole (1/2)

	janvier-19	février-19	Evolution
Cotation Gazole (\$/Bbl)	71,2087	71,9107	0,99%
Euro/\$	1,1374	1,1423	0,43%
Fret (\$/HI)	1,2834	1,3887	8,20%
Prix CAF (€/HI)	41,0804	41,3847	0,74%
Fiscalité (€/HI)	41,0986	41,7071	1,48%
Frais de passage	1,8818	1,8818	-
Marge de gros	9,011	9,011	-
Marge de détail	12,1016	12,1016	-
Prix de vente public	1,06	1,07	0,94%





Décomposition du prix du Gazole (cent € /litre)







Evolution des paramètres: Gazole (2/2)

- A l'instar du SSP, les cotations du gazole sont orientées à la hausse (+ 0,99 %).
- Comme pour le SSP la parité €/\$ est en hausse mais reste sans influence sur le prix final
- On constate également une hausse sur le fret
- Le coût global des CEE est en hausse (+ 14,5 %)
- Les marges de gros et de détail, les frais de passage restent inchangés.
- Le prix de vente s'établit en hausse à 1,07 €/litre (+ 1ct)







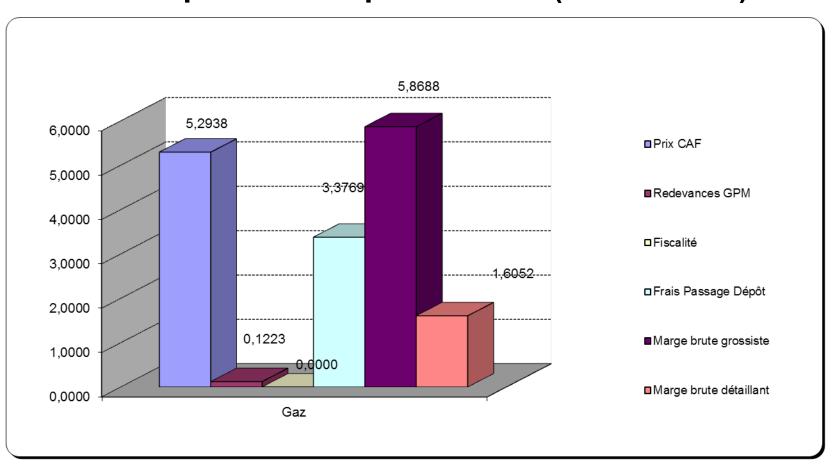
Evolution des paramètres: Gaz (1/2)

	janvier-19	février-19	Evolution
Cotation Gaz Butane (\$/TM)	373,50	378,00	1,20%
Cotation Gaz Propane (\$/TM)	44,50	43,00	-3,37%
Euro/\$	1,1374	1,1423	0,43%
Fret (\$/TM)	59,4077	59,4077	-
Prix CAF (€/bouteille)	5,2834	5,2938	0,20%
Frais de passage	3,3769	3,3769	-
Marge de distribution (gros)	5,8645	5,8645	-
Marge de détail	1,6052	1,6052	-
Prix de vente public	16,25	16,27	0,12%





Décomposition du prix du Gaz (€ / bouteille)







Evolution des paramètres: Gaz (2/2)

- La cotation mensuelle BUTANE est en hausse à 420 \$/Tm. Le calcul prend en compte une pondération de cette dernière pour 90% et 10% de la cotation de propane (en baisse a contrario).
- La parité €/\$ augmente et contribue à diminuer la hausse du prix final de la bouteille de gaz à hauteur de -2cts.
- Le calcul du CAF en € intègre les droits de douanes acquittés à hauteur de 0,7 % de cette valeur
- Le fret est inchangé. On applique le nouveau contrat en prenant le montant le moins élevé des opérateurs qui s'élève à 57 \$/TM ainsi que les surestaries (2017).
- Les marges de gros, de détail ainsi que les frais de passage sont inchangés.
- Le prix public est en hausse à 16,27 € / bouteille (+ 0,02 €)





Prix des produits pétroliers et gaziers au 1er février 2019

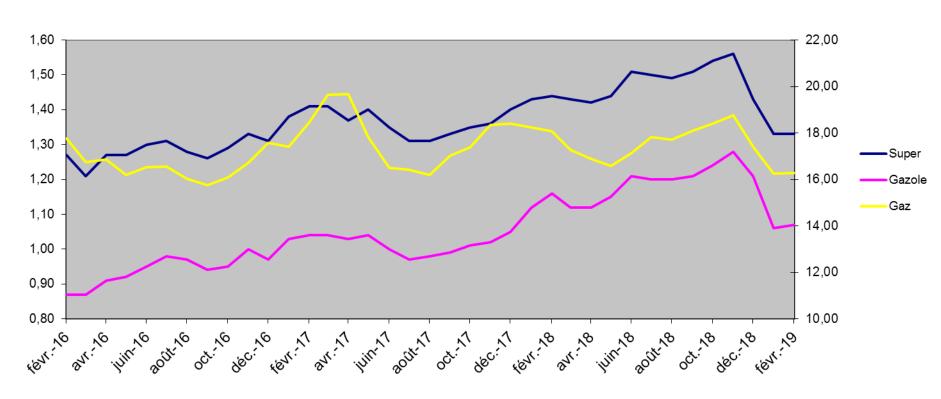
	janvier-19	février-19	Evolution
Supercarburant	1,33	1,33	0,00%
Gazole	1,06	1,07	0,94%
GNR	0,68	0,69	1,47%
Pétrole Lampant	0,68	0,69	1,47%
Supercarburant destiné aux professionnels de la mer	0,64	0,65	1,56%
Gazole destiné aux professionnels de la mer	0,68	0,69	1,47%
Gaz bouteille de 12,5 kgs	16,25	16,27	0,12%





Historique – Fev 16 / Fev 19

Tous produits 974







Commentaires

- Les cotations moyennes du gazole et du super évoluent à la hausse ce mois-ci : + 0,31 % pour le super, + 0,99 % pour le gazole.
- De son côté la cotation du gaz BUTANE augmente à 420 \$/TM.
- L'euro augmente par rapport au dollar. La parité s'établit à 1,1423 pour le gaz comme pour les carburants.
- Le fret pour les carburants est orienté à la hausse : + 8,2 %
- Le fret du gaz est inchangé. On applique toujours le contrat le moins élevé
- Les marges de gros et de détail ainsi que les frais de passage sont inchangés